

# Commission Départementale de l'Arbitrage

## PV n° 3 – 2020/2021

### Réunion par mail du 21 Juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur. Aymeric ANSEL

Consultés : Madame Valentine HENON - Messieurs Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL – Sylvain BROCHE - Nicolas BUTEL – Valentin CARDON – Marc COELEMBIER – Laurent COTE – Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES –Francis FRAMMERY – Cédric LOZINGOT – Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE – Thomas VANDENBOSSCHE

Consultants : Messieurs Claude AGNES et Alexandre COUCHEY

La commission souhaite les vœux de bonheur à Mr et Mme Keven PEUVREL.

La commission souhaite des vœux de prompt rétablissement à Mr Dominique HARY, secrétaire général et membre de la Commission,

#### **Administratif**

A ce jour, 285 fiches de renseignements exploitées.

143 dossiers médicaux.

117 arbitres sont désignables.

233 demandes de licences.

Un rappel concernant les demandes de licence a été fait ce samedi 18 juillet 2020. Il est constaté de nombreuses demandes sans pièces scannées.

La commission prend note de la cessation d'activité au 1er Juillet 2020 de Mademoiselle BARRET Eloise 1986822344 - 501244 CONDETTE J.S.

Le club est prié d'en prendre note.

La commission prend note de la cessation d'activité au 1er Juillet 2020 de Monsieur SAINT MAXENT Jean Baptiste 1906838921 - 500368 SAINT OMER U.S.

Remerciements pour les services rendus.

Le club est prié d'en prendre note.

La commission prend note de la mutation vers le district Escaut de Monsieur DIACRE Florent 1906845842 501227 A.S. AUDRUICQ.

Remerciements pour les services rendus à l'arbitrage de la Côte d'Opale.

Le club est prié d'en prendre note.

La commission accède à la demande d'année sabbatique émanant de Monsieur DELABY Arnaud 1946821958 - 540755 VALLEE DE LA TERNOISE A.S.

Le club est prié d'en prendre note.

La demande de licence demeure obligatoire, ainsi que le dossier médical.

La commission accède à la demande d'année sabbatique émanant de Monsieur BECQ Steven 2543064633 – 20/21 AUCHY LES HESDIN A.S. 515126 - 19/20 500939 HESDIN O. – club de couverture : 521530 FRUGES A.S.

Les clubs sont priés d'en prendre note.

La demande de licence demeure obligatoire, ainsi que le dossier médical.

La commission accède à la demande d'année sabbatique émanant de Monsieur FACON Renaud 1920701427 - 527321 HELFAUT E.S.

Le club est prié d'en prendre note.

La demande de licence demeure obligatoire, ainsi que le dossier médical.

**Agenda des séminaires de rentrée :**

Vendredi 4 septembre 2020	D4/D5	19H00-21H00	Accueil : 18H45
Samedi 5 septembre 2020	D1	09H30-11H30	Accueil : 09H00
Samedi 5 septembre 2020	D2	13H30-15H30	Accueil : 13H00
Samedi 5 septembre 2020	AD1 et AD2	16H00-18H00	Accueil : 15H40
Samedi 12 septembre 2020	D3	13H30-15H30	Accueil : 13H00
Samedi 12 septembre 2020	D4/D5	16H00-18H00	Accueil : 15H40
Dimanche 13 septembre 2020	JEUNES	09H30-11H30	Accueil : 09H15

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART  
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL  
Président CDA